



Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le 22 107 18020

ID : 063-200071199-20200722-CCPL_2020_64-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 1 pouvoir

Date de convocation : 17 juillet 2020
Date d'affichage : 17 juillet 2020

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Roland GENESTIER a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Pierre LYAN, Yves RAILLERE

Secrétaire de séance : Françoise MECHIN-VERNIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-64 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'OFFICE DU TOURISME ET DU THERMALISME INTERCOMMUNAL TERRA VOLCANA

Rapporteur : Claude RAYNAUD

L'office du tourisme et du thermalisme intercommunal "Terra Volcana" a été créé par délibération de la communauté d'agglomération Riom, Limagne et Volcans le 06 février 2018.

L'article 2.1 des statuts de l'office du tourisme et du thermalisme intercommunal Terra Volcana dispose que les EPCI sont représentés par 2 titulaires et 2 suppléants.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de désigner les représentants de la communauté de communes Plaine Limagne au sein du comité de direction de l'office du tourisme et du thermalisme intercommunal Terra Volcana suivants :

Titulaires :

- Bernard MANILLERE
- Matéo MOREL

Suppléants :

- Vanessa ROLLET
- Saïd MOURTADA

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 27/07/2020

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

